

JUSTIFICATION ÉCRITE. CHANGEMENT DE ZONAGE – Technopôle Angus - HAUTEUR DES BÂTIMENTS – TOITURE « VÉGÉTALISÉE »

Pour commencer, merci pour ce processus de consultation publique et collective devant intégrer un processus de dialogue participatif à la planification de l'aménagement circonscrit d'un « îlot » angus et la gestion de l'occupation publique. J'ai cru entendre que les référendums étaient abolis...

Je m'oppose à ce projet auquel je demande moratoire voire d'invalider et de rejeter le plan d'aménagement de l'îlot... .. et de son affectation territoriale... non conforme... ..pour les motifs écrits suivants.

1. POUR SURCOMMERCIALISATION ET ATTEINTE AU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE...DEMANDE D'UNE CONSULTATION OU D'UNE ENQUÊTE ÉLARGIE) mettant en cause un processus de collaboration et de consultation élargie (au moins à 10-20 km à la ronde plutôt que de ghettoïser les arrondissements, auprès des commerçants et propriétaires déjà existants... qui revendiquent le droit de subsister...et à un profit raisonnable afin de rencontrer leurs obligations... .. « Renaissance » qu'on retrouve à quelques pas sur Masson dans le même arrondissement; un centre d'emploi sur de Rouen.

On s'interroge à savoir où sont les agents de terrain, de comité d'enquête indépendant afin de prendre le pouls et rendre des comptes sur les situations actuelles et s'assurer à la limite de la multiplicité de ces commerces. Or, Il est observable que les commerces (ne serait-ce la place Versailles) sont honteusement vides et de toute évidence, sèchent et crèvent de faim...et pourtant, ont été souvent généreusement subventionnées, sont richement équipés... . La tendance imagée ressemble aux centaines de petits commerçants de foulards de la Tunisie, quasi identiques, collés les uns à côté des autres, qui attendent à journée longue un touriste ici et là. Par contre, on aurait intérêt à les imiter en matière de transport en commun. Contrairement aux ressources humaines, les voraces promoteurs n'ont pas à tenir compte de la « conciliation » travail famille, obligeant les commerçants à l'esclavage en restant ouverts de 9 h à 21 h peu importe le temps de l'année. On peut spécifier le délaissement de la Ville d'environ 25 000 familles par année et de moins en moins de famille qui procréent; OCCUPANTS ACTUELS ET

2. EFFETS DE LEURS ACTIVITÉS DANS L'ENVIRONNEMENT ET TROUBLES DE VOISINAGE  
On s'interroge sur les troubles de voisinage occasionnés par les nouveaux commerçants et « <sup>nécessaire à installer</sup> moyens préventifs » « officiels » pour en établir la preuve.
  - i. Ainsi, on s'interroge sur l'impact des présumés « effets spéciaux » sur la population, des activités cinématographiques dont les locaux du Syndicat des ligues majeures cinématographiques sont au 4500, 4510, 4520, 4530, rue Molson, alors que tout ce qui concerne le cinéma devait être concentrés

dans le secteur du Multi Média en bas de la ville sur Peel et Wellington...  
s'étendent même au Stade Olympique.

- ii. On s'interroge sur les effets des centrales téléphoniques de Taxi-Montréal et leur développement...émettant des ondes-radio, dont une (au 4949...coin Molson et Saint-Joseph); taxel-co; théoTaxi; taxi Hochelaga (514) 528-5230) dont la centrale téléphonique est présentement *sur* Beaubien *et* et dont les activités devraient être centralisés au centre-Ville, en plus d'être en conflit d'intérêt avec le développement du transport en commun.
- iii. Finalement on s'interroge des effets des ondes wify et cellulaire provenant de l'antenne relais (coin de Molson et Iberville) qui serait juste en face de la « toiture végétalisée » – incompatible à la santé, la sécurité publique et au bien-être de la population.../... sujet à des infractions pour introduction par effraction; attaque et agression environnementale intentionnelle et des aménagements afin de procurer un « marché ».
- iv. ... De toute évidence les indices ne manquent pas et on s'organise pour accueillir les futurs patients... » économie cruciale » nombreux hôpitaux; CLSC, 2 autres cliniques médicales Angus...physiothérapie; ergothérapie; radiologie... à moins 1 km l'une de l'autre; nombreuses pharmacies, maison phare... *sur*

*pour atteinte*  
3. PRÉSUMÉE AUX DROITS INDIVIDUELS –MOYENS PRÉVENTIFS INEXISTANTS  
Par conséquent, j'ai plus que des réserves concernant les infrastructures planifiées présentées et omission répétée d'inclure des moyens préventifs des particules émises afin d'assurer les droits individuels à la sécurité, à l'intégrité physique et psychique de la population (activités des commerces nouvellement installés – ondes radio des stand de taxi et effets spéciaux des activités cinématographiques ) et émission ondes cellulaires et wify des Antenne relais aux coins des rues Iberville /Molson et Saint-Joseph)

Bref, la population a droit à la sécurité des lieux et non dans l'attente de nouvelles données scientifiques. « se faire soigner » avec 50% du budget de l'État, comme mesures réparatrices...pour tous les enfants, parents, travailleurs tombant malade... et décédant parce que la stratégie économique l'impose...trop peu pour moi. La responsabilité incombe non seulement au gouvernement fédéral mais international.

*Corrigé*



- ii. ainsi que les CPE envisagées; une « école », dont on se demande si elle remplacera l'école Saint-Émile (coin Sherbrooke/Saint-Michel) comme l'ancien terrain de tennis exporté) éventuellement afin d'y construire un édifice à au moins 6 étages dont je m'oppose plutôt que d'envisager la décontamination urgentes des autres.
  - iii. Par conséquent, des moyens préventifs universels et des règles uniformes s'imposent afin de pouvoir y faire la preuve de leur faute intentionnelle... ET une violation des droits de l'homme
4. DROIT À UNE INFORMATION CLAIRE CONCERNANT LE FINANCEMENT OBSCUR ET PROVENANCE DES PROMOTEURS; DE LEUR ORGANIGRAMME

i. On s'interroge de la provenance de tous ces promoteurs et de leur organigramme et de l'indépendance de la société de développement Angus et autres, du 2600, William-Tremblay No 200 H1Y 3J2 (514) \_\_\_\_\_, qui imposent leurs normes et leurs intérêts financiers avec les fonds publics sans nous élaborer ce financement ou disparaissent avec notre argent dépenser dans d'autres provinces ou d'autres pays pour nous assujettir. Nous avons droit à l'information pour un *seulement* jugement « LIBRE » ET « ÉCLAIRÉ »

ii. On s'interroge sur une ville qui entre directement en conflit d'intérêt avec les propriétaires par le biais de « promoteurs » pour s'accaparer du marché : fournir les loyers – récolter les loyers et les taxes. Est-ce vraiment un revenu familial nécessitant une aide « gouvernemental » ... 52 000 \$ par année qui viennent piger dans nos poches pour financer leur « loyer »...

iii. Vont-ils s'engager à long terme de façon cohérente afin de trouver preneurs aux propriétaires déjà existants, qui commence à coûter un mois de loyer aux propriétaires existants pour trouver preneur... avec des promoteurs qui contrôlent l'immigration et localisation. On aimerait connaître la proportion d'immigrés qui viendront habiter les lieux et qui parlent français.

iv. COMMUNAUTO, On ne trouve aucune communauto dans l'environnement; sont-elles accaparées par les promoteurs dans une partie des 500 stationnements « souterrains »

5. DROIT À UNE SERVITUDE DE VUE

La population et les propriétaires et locataire ont droit au respect et à une servitude de vue... qu'ils revendiquent afin de ne pas dévaluer leur propriété... Je m'oppose à toute construction neuve dans cet îlot, dépassant le nombre d'étages du plus petit

immeuble en hauteur qui l'environnent, soit ceux sur Mont-Royal, entre Molson et Augustin-Frigon, (2-3 étages) sous peine de subir une réelle agression pour la vue; donnant un sentiment étouffant et d'isolement, comme pour ceux habitant sur Rachel, entre Moreau et Saint-Michel, dans leur immeuble aux briques hideuses de 10 étages, qui limite notre vue du ciel et nous cache du coucher du soleil; Ce n'est pas le nom d'un parc en l'honneur de québécois Jean Duceppe, entre Augustin Frigon et André Laurendeau qui devrait nous faire changer d'avis.

- i. Déjà, au centre ville il était aisé d'omettre des servitudes de vue aux tours de 25 30 étages étant inhabités à plus ou moins 90 % des propriétaires immigrés, achetant la « paix » « sécurité » et « protection » présumée.
- ii. Maintenant, c'est moins évident avec les « immigrés » réfugiés forcés à l'exil, et à leur besoin d'enracinement...et contraire aux lois internationales...pour violation des droits de l'homme.
- iii. Les 6-7 étages pourraient être adjacent à la voie ferrée, de la hauteur du bâtiment qui abrite l'ordre des infirmières (4200, rue Molson, coin William-Tremblay, aux briques pâles sinon blanches..... bien que je trouve cette possibilité incompatible à la santé publique, abritant un milieu « en santé »

6. OMISSION EN MATIÈRE DE TRANSPORT (développement du transport PAR TAXI INCOMPATIBLE AVEC LE TRANSPORT EN COMMUN)

- i. L'idée d'un passage traversant l'îlot en diagonale favorise la circulation piétonnière, avec un minimum d'espace de 20-25 pieds nécessaire pour les propriétaires/locataires; mais peu invitant pour les citoyens. On s'interroge concernant les pratiques dont ils se sont inspirés dans les pays étrangers puisque ce sont tous des immeubles carrés ou rectangulaires.
- ii. La route de transport 25 est illogiques, et ne tient pas compte des besoins de la population ... démontrent, sans l'ombre d'un doute <sup>de</sup> *conflict d'intérêt (3.03.04) de la STM dans un contexte tel que leur indépendant puisse être mise en doute. Qui les empêche de s'acquitter de leurs obligations avec intégrité (3.02.01)*
- iii. Développement du transport en commun, en conflit d'intérêt et incompatible avec le développement du transport par taxi, qui ont plusieurs stratégie pour les « accommoder, dont celui des arrêts d'interruptions multiples et pas uniquement à cause des journaux qui traînent...et des poubelles enlevées, comme si nos journaux disparaîtraient comme par miracle...mais pour favoriser leur marché. les chauffeurs de taxi après formation devraient être intégrés à une flotte de petits autobus,

*corrigé*



comme en Tunisie, lorsque moins achalandé pour assurer un service public constant.... Aux 10-15-20 minutes...selon la période du jour de 5h à 2h

Le trajet de l'autobus 25 devrait être le suivant :

- On monte Préfontaine ou Davidson vers le Nord et on tourne vers l'ouest sur Rachel jusqu'à Molson puis vers le Nord...sauf lors de tempête de neige l'hiver en accommodement par Saint-Germain.
- Stop au Centre hospitalier J-Henri Charbonneau du 3095, Sherbrooke Est H1W 1B2 afin d'aller travailler, rendre visite aux patients
- Stop aux condos de 6-7 étages sur Rachel de Mercier Hochelaga Maisonneuve qui nous bloque la vue
- Arrêt sur Rachel pour aller faire ses emplettes au Provigo et éviter que les mamans avec bébé et gros sacs aient à se payer un Taxi, ou aux frais des contribuables
- Puis Arrêt sur Molson Centre médical (radiologie, physiologie, ...) Ordre des infirmières
- La poissonnerie jusqu'à la rue saint-Joseph et contournement à votre guise.

#### DÉVELOPPEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE OU DÉVELOPPEMENT D'UN TRAIN LÉGER

Même si, dans l'immédiat, on met la pilule douce par un « projet » développement de « piste cyclable » qui est une bonne idée...

... rien a été mentionné de « la possibilité éventuelle » d'un « projet » de la Caisse de dépôt d'une ligne de « transport léger sur rail » qui ne mène pas à des camps de concentration, mais c'est tout comme, à leur perte inévitable.. encadrés par des pylônes électriques; par l'installation de transformateurs et d'antenne relais à un kilomètre d'espacement environ; des lampadaires à hauteur variées, remplaçant les arbres...aux composantes douteuses, qui par le dégagement de particules physiques handicapent la population « pas uniquement vieillissante » et les estropie;

C'est l'économie « reste pas trop longtemps à la retraite » «laisse la place aux générations futures ». Oui, mais « ça crée des jobs » et « un marché » aux « recherche » mais qui n'épargne

Par conséquent, je demande de refuser toute négociation d'un droit de passage entre Mercier Hochelaga Maisonneuve et Rosemont-La petite Patrie... d'un train et un moratoire à toutes les nouvelles constructions d'immeubles et de nouvelles routes, y incluant toutes celles à l'extérieur de la province et également comprenant celui en transport (du REM également) tant que des mesures préventives soient intégrées et efficaces et universelles..

Version corrigée  
Dépot jeudi 20 avril 2017  
Jeanne Masson